

3250



REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI



AUTO EVALUATION

**RAPPORT D'AUTO EVALUATION DU MICRO PROJET
D'ADDUCTION D'EAU DU VILLAGE DE
NIORO THIALENE**

Décembre 2005



MS et Associés

Sicap Sacré Cœur 3 villa n°33 Dakar - Sénégal - BP : 24186 - Tel : 865 11 80/ Fax : 867 23 79 E.mail : masow@sentoo.sn / msadakar@sentoo.sn

SOMMAIRE

ABREVIATIONS ET SIGLES	2
I INTRODUCTION	4
II METHODOLOGIE.....	5
III Appréciation du processus d'élaboration de mise en œuvre du micro - projet.....	6
3.1 L'information, la préparation et la formulation du micro-projet	6
3.1.1 L'information	6
3.1.2 La préparation et la formulation des DMP	6
3.2 L'organisation financière et la tenue de compte bancaire.....	7
3 – 3. La passation des marchés	8
3 – 3 – 1. Le contrat de maîtrise d'œuvre.....	8
1.3.2 Contrats de travaux.....	8
3 – 4. Le Suivi et la Supervision du MP	9
3 – 5. La mise en œuvre et l'achèvement des infrastructures et équipements	9
3 – 6. L'appréciation des organes de gestion du MP	10
3 – 7. La durabilité, l'entretien et la maintenance des infrastructures et équipements	10
3 – 8. La gestion environnementale	10
3 – 9. L'organisation interne et les effets sociaux.....	11
3.10. Le niveau de participation des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables.....	11
3 – 11. Le renforcement des capacités des OCB et des groupes vulnérables.....	12
3 – 12. L'atteinte des objectifs du MP / Achèvement du MP	12
IV. TABLEAU DE SYNTHESE	14
□ ANNEXE	17

ABREVIATIONS ET SIGLES

AFDS : Agence du Fonds de Développement Social

ARFS : Agence Régionale du Fonds Social

CGMP : Comité de Gestion du Micro-projet

CTMO : Comité Technique de Mise en Œuvre

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

ICP : Infirmier Chef de Poste

MP : Micro-projet

OADC : Opérateur d'Appui au Développement Communautaire

OCB : Organisation Communautaire de Base

SDA : Service Déconcentré de l'Administration

I INTRODUCTION

Dans le souci de permettre aux bénéficiaires d'avoir l'état des lieux des micro projets financés par l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS) dans la région de Kaolack et plus précisément dans le Département de Kaffrine, il est envisagé de mener une auto évaluation de chaque micro-projet.

L'objet de l'auto évaluation est d'évaluer la perception des communautés bénéficiaire sur l'exécution du MP, leur appréciation par rapport à l'intervention des autres acteurs et partenaires dans le cadre de la mise en œuvre du MP. Elle permettra de mesurer le degré d'implication et d'appropriation des bénéficiaires ainsi que les effets induits par les MP sur les communautés.

Les parties prenantes dans ces évaluations sont : la communauté villageoise, l'OCB et en particulier le CGMP, le CTMO, le CASF, l'ARFS, l'OADC et les partenaires locaux ayant participé à la mise en œuvre des MP.

Les objectifs de l'évaluation sont :

- analyser le processus de formulation du MP depuis l'identification jusqu'à l'élaboration définitive en déclinant les différents obstacles rencontrés ainsi que les solutions prises pour y remédier,
- passer en revue les démarches préparatoires de la mise en œuvre en terme de mobilisation sociale des apports et de renforcement des capacités après la signature de l'accord de financement.
- identifier les principales étapes des procédures simplifiées de la passation des marchés communautaires,
- identifier les problèmes essentiels, les contraintes et les solutions préconisées pour chaque étape des procédures de passation des marchés.
- évaluer l'organisation interne de la communauté,
- examiner les questions relatives aux stratégies de pérennisation et les plans de transfert de compétences,
- comparer les résultats fixes et ceux obtenus par MP et procéder à l'analyse de ces résultats.

II METHODOLOGIE

L'approche méthodologique a eu pour soubassement les instruments, techniques et outils de la démarche participative. Les plus utilisés ont été :

- l'assemblée générale avec la participation de l'ensemble de la communauté villageoise,
- les focus-groups avec essentiellement les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables,
- les entretiens individuels sur des questions s'adressant aux notables, aux personnes ressources du village.

En plus des membres du CGMP, l'assemblée générale a enregistré la participation des différentes composantes de la communauté notamment l'OCB, le CTMO, le CAFS. Ce niveau de représentation a permis à toute la communauté à travers un examen attentif et critique d'évaluer la façon dont l'organisation et les activités ont été conduites dans le village.

III Appréciation du processus d'élaboration de mise en œuvre du micro - projet

3.1 L'information, la préparation et la formulation du micro-projet

3.1.1 L'information

Les populations du village de Niore Thialène disent avoir entendu parlé de l'AFDS pour la première fois lors des enquêtes préliminaires. Cette information est mieux élucidée lors du comité local de développement organisé au siège de la communauté rurale de Saly Escalé où le projet AFDS a été expliqué dans tous ces détails (domaine d'intervention, cibles et les objectifs visés).

Avant le micro – projet, la circulation de l'information n'était pas bien organisée, mais avec le micro – projet, le CASF se chargeait de véhiculer l'information avec l'appui de CGMP, à toute la communauté.

En gros, la communauté a apprécié de manière positive la circulation de l'information dans le village de Niore Thialène.

3.1.2 La préparation et la formulation des DMP

La préparation et la formulation du micro – projet s'est faite à travers une évaluation participative des besoins (EPB) avec comme moyens d'outils les assemblées générales, les focus groupes.

Cette démarche a été participative avec l'implication de toute la communauté.

Après identification de l'ensemble des besoins, la priorisation a permis de mettre en exergue les trois priorités du village :

- Adduction d'eau
- Classe d'alphabétisation
- Magasin de stockage

L'adduction d'eau a été choisie comme micro – projet à proposer pour financement de l'AFDS avec la participation de tous les bénéficiaires.

Le coût global de ce micro – projet est évalué à **16 423 865 F CFA** et la contribution des bénéficiaires est **912 965 F CFA**.

Cette contribution est entièrement en nature (sable, gravier, creuser de tranchées)

La mobilisation de l'apport a nécessité l'implication de toute la communauté bénéficiaire surtout les jeunes.

La longueur de tranchée à effectuer par la communauté était estimée à 1,700 Km.

Le délai de l'approbation de la requête par la Direction Générale de l'AFDS est de 2 mois et celui entre l'approbation et la mise en place de la première tranche est de 3 mois et demi.

Durant cette phase creuse des sentiments de découragement s'est emparé de la communauté du fait des expériences malheureuses vécues dans le passé. Malgré le climat d'incertitude, les dirigeants (CGMP, CASF) n'ont jamais lâché dur reste et par des réunions d'information et de sensibilisation ont pu maintenir une certaine cohésion des bénéficiaires.

Malgré toutes les difficultés, les communautés bénéficiaires apprécient de manière positive la démarche sur la préparation, formulation des DMP, mais elles souhaitent une réduction sensible du délai d'attente de la mise de financement AFDS à la disposition des communautés.

3.2 L'organisation financière et la tenue de compte bancaire

La bonne organisation financière e la tenue du compte bancaire constitue le meilleur palliatif des malversations financières et gage de toute réussite de toute action.

Ainsi le premier acte passé posé par les bénéficiaires, c'est l'ouverture d'un compte bancaire au niveau de l'institution financière de la place (le crédit mutuel de Koungheul).

L'ouverture de ce compte est faite le 19 / 08 / 04 et les signataires sont : Baba Khady SALL (président) Momath SALL (trésorier).

Le fonds est sujet à l'obtention d'un avis de non - objection délivrée par l'animateur et portant aussi bien sa signature et celles du président et du trésorier.

A ce niveau il n a été noté aucune difficulté majeure à part la faible capacité financière de la banque engendrant parfois des ruptures de fonds et un report des rendez-vous. Avant l'acuité du déplacement des désagréments sont souvent notes.

Les outils de gestion utilisés sont le cahier de caisse et le cahier de banque. La tenue de ces outils se faisait de manière régulière avec un remplissage correct par le secrétaire de retrait

ou de dépense effectuée. Aucune difficulté n'a été décelée dans la tenue de ces outils. De manière générale les bénéficiaires ont bien apprécié les méthodes de gestion.

Aucun ajustement budgétaire n'a été opéré et les paiements des tranches de financement ont été effectués selon le modèle ci – dessus :

Allocations	Date	Montant Fcfa
1 ^{ère} Allocation/ certifiée	04 février 2005	8 781 826
Solde au niveau AFDS non encore viré		6 562 675

Une seule allocation de financement a été notifiée aux bénéficiaires au moment de l'auto-évaluation. La communauté dit n'avoir pas approuvé les systèmes de tranche de financement qui pour eux sont à l'origine des retards notés dans l'exécution du micro-projet.

3 – 3. La passation des marchés

Selon les populations de Nioro Thialène réunies en AG le plan de passation des marchés a été exécuté tel que prévu dans la DMP. Ce qui a permis au CGMP de passer quatre (02) types de marchés qui sont:

- marché des travaux,
- marché de services

3 – 3 – 1. Le contrat de maîtrise d'œuvre

Le maître d'œuvre délégataire du pouvoir de contrôle du CGMP a été recruté par consultation restreinte. La communauté dit être d'accord sur le contenu du contrat.

Le paiement du maître d'œuvre se faisait par tranche.

Après le dépôt de chaque rapport mensuel 30 % du contrat lui est payé, ce qui faisait trois tranches de paiement. Une retenue de 10 % est effectuée sur le montant du contrat servant de retenue de garantie jusqu'à la réception définitive de l'ouvrage.

Les communautés disent bien apprécier la collaboration avec le maître d'œuvre.

1.3.2 Contrats de travaux

Contrairement aux marchés de services, les marchés des travaux ont été passés par un avis d'appel d'offre à travers les radios de la place et des affiches publiques.

La vente des DAO a permis de recueillir l'offre de certains soumissionnaires. Après séance de dépouillement et analyse des offres, le GIE Salam a été choisi comme attributaire du marché et de l'exécution des travaux.

Le contrôle a été assuré par le maître d'œuvre, le CTMO, et l'OADC par la personne chargée de l'infrastructure.

La main d'œuvre locale était partie prenante de l'exécution des travaux de creuser des tranchées. Cette main d'œuvre a été recrutée par le technicien chef de chantier.

Au cours de l'exécution des contrats des problèmes ont été notés certes à savoir :

- Beaucoup de lenteur dans le démarrage et au cours des travaux
- Refus par certaines tranches de la communauté de participer à la creuse des tranchées parce que disant que la contribution est très lourde. Cette situation a engendré un déficit en main d'œuvre.

Ainsi les mesures qui ont été prises pour résoudre l'ensemble de ces problèmes sont :

- La sommation de l'entrepreneur à s'exécuter au risque de voir son contrat annulé.
- D'intenses réunions de sensibilisation et d'information des jeunes.

La qualité des travaux est très bonne, mais des problèmes sont notés au niveau des compteurs qui sont de qualité amoindri.

Globalement la population a bien apprécié le processus de passation des marchés, mais elle déplore le fait qu'elle n'était pas associée dans la vente des dossiers d'appel d'offre. Les enseignements tirés de la passation des marchés doit se faire dans la transparence et la clarté avec l'implication de tous les acteurs.

3 – 4. Le Suivi et la Supervision du MP

Le suivi et la supervision du micro - projet étaient assuré au niveau de la communauté par le CGMP et le CTMO.

Certains membres du CTMO disposaient des notions en tuyauterie et pose de robinets mais ils étaient aidés dans l'exécution de leurs tâches par le maître d'œuvre et l'OADC (~~Responsable des infrastructures~~)

L'appui a été très bénéfique et les recommandations formulées à l'occasion des visites ont permis une bonne supervision des travaux.

La fréquence de ces visites était hebdomadaire.

L'appréciation de la communauté sur suivi / supervision est positive, mais elle souhaite que les séances de renforcement des capacités des CTMO soient soutenues par des guides en langues nationales.

3 – 5. La mise en œuvre et l'achèvement des infrastructures et équipements

Le délai prévu pour la réalisation de l'infrastructure est de quarante cinq jours 45 jours tandis que la durée réelle d'exécution de l'infrastructure est 120 jours.

Cet écart imputable d'une part à l'entrepreneur et d'autres part à la communauté.

Pour ce qui de l'entrepreneur beaucoup de lenteurs ont été décelées et même au cours de l'exécution un arrêt des travaux a été constaté et pour cause le renvoi par le technicien de l'ouvrier chef de chargé de la conduite des travaux.

Du coté de la communauté la contrition en nature était lourde à leur charge du fait d'un manque criard de bras valide pour ce genre de travail (creuser des tranchées).

Malgré tous ces problèmes, à l'achèvement des travaux, les réalisations ont été conformes au plan initialement proposé et l'infrastructure réalisée a répondu aux attentes de la communauté bénéficiaires.

La qualité des services est pour le moment bonne, c'est pour cette raison que la communauté apprécie de manière positive l'infrastructure, mais elle souhaiterait disposer d'un bac pour l'abreuvement des animaux.

3 – 6. L'appréciation des organes de gestion du MP

Tous les organes qui ont attiré à la gestion du micro – projet ont été mis en place (CGMP, CTMO, CASF).

Les populations manifestent un satisfecit total pour ces organes de gestion.

3 – 7. La durabilité, l'entretien et la maintenance des infrastructures et équipements

L'entretien et la maintenance constituent les seuls gages de durabilité des équipements.

Les dispositions qui ont été prévues pour assurer la durabilité des infrastructures et équipements étaient la formation des fontainiers à la gestion de l'eau, la mise en place d'un comité de gestion de l'eau qui aura à travailler avec le comité de gestion du forage.

Au niveau de la communauté les dispositions prises pour assurer la pérennité des activités induites par le micro – projet sont :

- la mise en place d'un champ collectif,
- mise en place d'une caisse villageoise
- reversement des 15 % des recettes aux fontainiers

Aucun compte spécial n'est ouvert à l'heure du fait de la faiblesse des recettes.

Au moment de l'auto – évaluation la deuxième tranche n'était pas encore virée par l'AFDS, mais les bénéficiaires pour la construction comptent utiliser les reliquats budgétaires pour la construction d'un abreuvoir et la maintenance des équipements.

Bien que deux membres du CGMP ont pu bénéficier de la formation sur la gestion de l'eau et la maintenance, les communautés ont une appréciation moyenne de la durabilité, l'entretien et de la maintenance.

Sur ce rapport elles recommandent le renforcement des capacités de ces gens en mettant à leurs dispositions des supports pédagogiques pour une bonne démultiplication.

3 – 8. La gestion environnementale

Le volet environnement constitue un aspect fondamental dans le micro – projet financés par l'AFDS.

Malgré cette place prépondérante aucune action n'a été entamée à ce niveau. C'est pour cette raison que les bénéficiaires ont une appréciation nulle de la gestion de l'environnement.

3 – 9. L'organisation interne et les effets sociaux

La mise sur pied des organes de gestion supposait l'implication de toutes les couches de la société sans exclusion. Le choix des membres des organes s'est opéré à travers une assemblée générale.

Le comité de gestion du micro – projet (CGMP) était constitué de 17 % de groupes vulnérables, 17% de femmes et 66 % de jeunes.

Les rôles assumés par chacun d'eux sont indiqués dans le tableau suivant :

Attributions / Rôles	Femmes	Jeunes	Groupe Vulnérables
Président			X
Vice-président	X		
Trésorière		X	
Trésorier Adjoint		X	
Secrétaire générale		X	
Secrétaire général Adjoint		X	

Les membres du CTMO ont été choisis par le CGMP selon les compétences pour le responsable qualité et pour les autres selon leur degré d'engagement.

Dans cet organe figurent deux femmes soit 50 %, un jeune soit 25 % et un membre du groupe vulnérable soit 25 %.

Le CTMO organisait de façon régulière des réunions et chacun des membres avait des rôles qui lui et étaient assignés. Les femmes étaient chargées de la gestion des stocks, les jeunes de la main d'œuvre et les groupes vulnérables des marchés.

Le CASF dans son rôle d'animation et de sensibilisation a permis l'implication de toute la communauté autour du micro – projet.

Globalement la gestion interne et les effets sociaux sont bien appréciés par les populations.

3.10. Le niveau de participation des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables

La participation des femmes, jeunes et groupes vulnérables a été très déterminante dans la réalisation du micro – projet

3 – 11. Le renforcement des capacités des OCB et des groupes vulnérables

Le renforcement des capacités a porté sur les modules suivants :

Modules	Période	Qui a dispensé	Lieu	Nombre de Participants	Appréciation			Nombre de Séances de démultiplication	Commentaire
					Bien	Moyen	Faible		
ODC	17-23-05 / 04	- Penda - Diakham	Kaffrine	03	x			03	
Passation des marchés	23-27 / 05 /04	Relais FGB	Kounghoul	03	x			02	
Plan. Part.	06-10/ 04 /04	Cheikh SARR, Seynabou SAMB	Kounghoul	03		x		02	
Gest. Fin.	18 – 22 /12/04	Cheikh SARR, Seynabou SAMB	Saly Escale	03		x		02	
SEP	14-16/06/ 05	DIAW	Kounghoul	02				00	
VIH/SIDA	04 – 08 /10/05	SSP	Kounghoul	02	x			00	

La conduite des formations est dans l'ensemble très satisfaisante.

Cependant la communauté souhaite que des améliorations soient apportées au niveau du calendrier et du programme de formation. Les périodes où se tiennent les séances de formation sont parfois défavorables (hivernage) et constituent un goulot d'étranglement à la communauté participante.

Les séances de démultiplication des modules SEP et VIH / SIDA n'ont pas été faites selon les relais à cause de l'apport de supports adéquats.

A ce rapport ils recommandent la mise à disposition de supports surtout dans la langue nationale pour une bonne circulation de l'information.

3 – 12. L'atteinte des objectifs du MP / Achèvement du MP

La durée initialement prévue pour la réalisation du micro projet est de 10 mois mais la durée réelle est de 12 mois. Cet écart se justifie par le retard à la mise à disposition par l'AFDS de la deuxième tranche de financement.

Les objectifs qui étaient fixés par le micro – projet sont :

amélioration des conditions d'accès à l'eau potable

- allègement des travaux des femmes
- amélioration des conditions d'hygiène et de santé

le niveau d'appréciation de l'atteinte des objectifs est satisfaisant selon les bénéficiaires, l'essentiel des objectifs qui étaient fixés sont atteints.

Le ci dessus donne le niveau d'atteinte des objectifs par rapport aux indicateurs dans la DMP.

Liste des indicateurs définis dans la DMP	Appréciation du niveau d'atteinte		
	Bien	Moyen	Faible
Réalisation de 04 bornes fontaines	X		
Alléger le système d'exhaure des femmes	X		
Gain de temps pour la recherche de l'eau	X		
Abreuvement facile des animaux	X		
Amélioration des connaissances sur les IST/SIDA	X		

L'accès facile à l'eau a permis à nos bonnes femmes de s'occuper d'elles-mêmes mais de consacrer leurs temps à d'autres activités génératrices de revenus.

Les premières impressions qui se dégagent c'est l'amélioration de la condition féminine.

Globalement, la communauté apprécie de manière positive l'atteinte des objectifs du micro – projet.

IV. TABLEAU DE SYNTHÈSE

THEMES	POINTS FORTS (ACQUIS)	POINTS FAIBLES	APPRECIATION GLOBALE			RECOMMANDATIONS
			BIEN	MOYEN	FAIBLE	
Information	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de la circulation de l'information avec le CASF 		X			<p>L'information arrive un peu tardivement sur tout avec les convocations pour les séances de formation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traduire les documents en langues nationales pour une meilleure exploitation - veillez à ce que les périodes de montage coïncident avec la saison morte - construction d'un abreuvoir - changer les compteurs et les têtes de robinets.
Préparation et formulation DMP	<ul style="list-style-type: none"> - connaissance des procédures d'établissement d'un DMP - Possession d'un document qui contient leurs besoins 	<ul style="list-style-type: none"> - Documents en langues étrangères - Période de montage de la DMP pas favorable à nos calendriers 	X			
Mise en œuvre et achèvement infrastructures et équipements	<ul style="list-style-type: none"> - Installation de 04 bornes fontaines - implication de tous dans la réalisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Les compteurs et les têtes de robinets ne sont pas des meilleurs 	X			
Durabilité, entretien et maintenance des équipements	Formation en gestion de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Une séance de formation est insuffisante 		X		Organiser d'autres séances de formation surtout au niveau village à l'intention des fontainiers.
Atteinte des objectifs du MP/Achèvement	<ul style="list-style-type: none"> - L'eau coule à flot - Amélioration de la condition féminine - Amélioration de la qualité et la quantité de l'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> - Retard apporté dans le démarrage du volet environnement 	X			

Organisation interne et effets sociaux	<ul style="list-style-type: none"> - Organes mis en place (CGMP, CTMO, CASF) - deux relais sur le VIH /SIDA et les MST formés - Implication de toute la communauté autour de essentiel (l'infrastructure) - Participation des jeunes, des femmes et couches vulnérables dans les instances de décision - Allègement des travaux des femmes - Gain de temps permettant aux femmes de mener des AGR. 	X	X			
Organisation financière et la tenue du compte bancaire	<ul style="list-style-type: none"> - connaissance des méthodes de gestion financière et des outils de gestion (cahier de caisse, banque). - meilleure rapprochement avec institutions financières de la place 	X	X	- Opération De Retrait Un Peu Lourd - Absence d'une bonne maîtrise des pièces justificatives	- Alphabétisation fonctionnelle pour une maîtrise des méthodes de gestion.	
Passation des marchés	<ul style="list-style-type: none"> - connaissance des procédures de la passation de marché - implication de tous les acteurs 	X		Les artisans locaux sont mis en raide dans l'octroi des marchés	Accorder des faveurs aux artisans locaux	
Suivi/supervision	<ul style="list-style-type: none"> - CTMO formé aux méthodes de suivi d'un chantier 	X			Supports de formation en langues nationales	
Renforcement de capacités des OCB et des GV's	<ul style="list-style-type: none"> Formation en FGB Restitutions villageoises des modules 	X				
Activités portant sur le VIH/SIDA	-02 relais formés			- non organisation de séances de démultiplication.		X
Niveau de participation des jeunes et des femmes	Participation à la prise de décisions Démocratie et bonne gouvernance locale Dynamique organisationnelle	X				

ANNEXE

N° de marché : KLKA – IE 0026-04

Intitulé : Installation du réseau d'adduction d'eau publique et de bornes fontaines à Nioro Thialène.

Bénéficiaire du marché : CGMP du GIE de Nioro Thialène

Lieu d'exécution : Nioro Thialène

PROCES -VERBAL DE RECEPTION PROVISOIRE

= 00 = 00 = 00 = 00 = 00 = 00 =

L'An Deux Mille Cinq, le 08 juin une commission composée de :

Boune Diouf	chef service Régional hydrologie	
Ibou F. Diop	C.G. ASUFOR	
Baba KH Fall	Président CGMP	
Matar Fall	Secrétaire	
MOR Fall	Treasorier	
Mouliék Fall	CTMO	
Omar Fall	CTMO	
Fatou Fall	Secrétaire adjoint	
Fatou Dieng	vice Présidente	
Lamine Sagna	SPH/AFAS	
Lamine Diop	Ch Infrastructures	
Assane NIANG	AFAS	
Mamadou Siru	GIE SALAM	
El Hadji Dioum	Animateur / zone	
Omar Coly	Maître d'œuvre	

S'est rendue à Nioro Thialène pour procéder à la réception provisoire des travaux ci-dessus cités en objet.

Observations

- Renforcement d'une couche anti-rouille sur les couvercles vanne.
- Reprise RF N° 01 (Couvercle)
- Moulage successivement dernière coffret compteur BF 1 et H.
- Nettoyage des fonds et dallage chambre vanne et coffrets - finitions têtes de poteaux BF 2-H.

Après visite contradictoire des lieux, la commission a prononcé la réception provisoire avec les réserves ci-dessous.

- Revision vanne... 3 à H.
- Rampissage coin ordure localisés au niveau des façades arrière RF-1 à H. (y compris dallage Chappes). Créer une pente qui puisse permettre l'évacuation des eaux lors des coffrets vanne RF: F et D. de fille au niveau au niveau de BF.

Signatures: Voir Composition Commission ci-dessus

NB: voir les
Ces réserves doivent être levées sous huitaine (8 jours) calendaire sans restriction. L'entrepreneur prend l'engagement de lever les réserves sous ce délai NB: La restauration de l'environnement par les Comités Communauté est demandé par la Commission, le moment est du état propice (approche hivernage) la Communauté doit debiter la plantation des arbres, etc.

NB: l'entrepreneur a remis un jeu de clés vanne (2x90 + 4x32).



Agence du Fonds de Développement Social

Feuille de présence réception provisoire

Objet : Réception provisoire des bornes fontaines.....
Date : 08 juin 2005
Lieu : Nioro Thialène

N°	Nom et Prénoms	Statut	Emargement
1	Baba Khady Sall	Président	✓
2	Matar Sall	Secrétaire	✓
3	Month Sall	Treasorier	✓
4	Bumar Sall	CTMO	✓
5	Malick Sall	CTMO	✓
6	El Bumar Sall	CTMO	✓
7	Jame Sall	chef de village	✓
8	Coumba Sow	CAF	✓
9	Fatou Dieng (Ber)	CAF	✓
10	Sokhna Ndiaye	membre	✓
11	Aida Guetto	CAF	✓
12	Yatma Sall	Imam	✓
13	Fama Ndiaye	membre	✓
14	Ami Diop	membre	✓
15	Fatou Sall	"	✓
16	Coumba Mamé	"	✓
17	Sény Guébane	"	✓
18	Awa Sira Diallo	"	✓
19	Aida Guette	"	✓
20	Fama wilane	"	✓
21	Fatou Dieng	"	✓
22	Fatou Top	"	✓

23	Awa	Ndiaye	membre	4
24	Ndeye	Ndiaye	membre	2
25	Aissatou	NGuette	"	1
26	Thiébo	Sow	"	15
27	yama	Niang	"	10
28	Awa	Jieng	"	2
29	Sérigne	Sall	"	9
30	Ali	Sall	membre	2
31	Fatou	Sall	"	6
32	Seune	Sy	"	4
33	Balla	Kane	"	1
34	IBra	Sow	"	4
35	Hadji Khady	Sall	"	5
36	Fatou Coumba	Sall	membre	2
37	Jiama	Gueye	"	1
38	Samba	Top	Invité	1
39	Ibou	Jiop	Representant Agifor	1
40	Waly	Faye.	membre	1
41	Awa	Jieng	membre	5
42	Amina	Ndiaye	"	2
43	Cheikh Tidiane	Sall	"	10
44	Woury	Jiallo	"	1
45	Khady	Sow	"	1
46	Aissatou	Jiallo	"	1
47	Rokhy	Ndiaye	"	8
48	vieux	Sall	membre	1
49	Saméta	Ba	"	1
50	Amath	Gnette	"	1
51	Balla	Kane	"	1
52	Tikina	Camara	membre	1

53	Bobo Diallo	membre	Ⓔ
54	Month Sall	Membre	Ⓔ
55	Mari Mani	"	
56	Thiako Mani	"	Ⓛ
57	Rokhy Seck	"	
58	Combe' Sall	"	Ⓛ
59	As Sall	"	Ⓛ
60	Michel Camara	"	Ⓛ
61	Khady Cissé	"	Ⓛ
62	Diarra Sall	"	Ⓛ
63	Sori Diallo	"	Ⓛ
64	Amadou Sall	"	Ⓛ
65	Diabou Camara	"	Ⓛ
66	Man Camara	"	Ⓛ
67	Oumar Coly	Maitre d'œuvre.	Ⓛ
68	Mamadou / Sagna	SRPM / AFJS	Ⓛ
69	Assane Niang	AFJS	Ⓛ
70	Lamine Diop	OADC	Ⓛ
71	El Hadji Dioum	OADC	Ⓛ
72	Mamadou Sène	Entreprise	Ⓛ
73	Habib Niang	Plombier	Ⓛ
74	Gacine Samb	Invité	Ⓛ
75	Sofi Camara	membre	Ⓛ
76	Seynabou Ndiaye	membre	Ⓛ
77	Abdou Ndao	Invité	Ⓛ
78	Ibra Sow	membre	Ⓛ
79	Ma adame Ndao	Invité	Ⓛ
80	Amadou Top	membre	Ⓛ
81	Abaye Diop	Invité	Ⓛ
82	Abdou Diop	Invité	Ⓛ

83

Boune Diouf chef service puit et forage

L'an deux mille cinq le Samedi deux juillet

15

une Commission composée de:

- Baba Khady Sall.  Président C.G.M.P.
- Dame Sall.  chef du village.
- Mor. Sall.  Trésorier C.G.M.P.
- Matar Sall.  Secrétaire général.
- Momadou Sène. ~~~~ C.I.E. SALAM.
- Momadou Sané.  Maçon.
- Omar Coly  Maître d'œuvre.

S'est rendue dans le village de NIORO THIALENE
Communauté rurale de Saly escale, Département
de Kaffrine. Région de Kaolack, pour lever
les réserves émises lors de la réception
provisoire, d'adduction d'eau potable et
construction de quatre (4) bornes fontaines
du 8. Juin 2005.

Après une visite contradictoire des lieux
la Commission a prononcé la levée
effective des réserves.

En foi de quoi ce présent procès verbal
a été dressé ce Samedi 02. Juillet 2005
pour servir et valoir ce qui de droit.

Le maître d'œuvre.

Omar COLY
Maître d'œuvre
Tél: 77 78 33

- 1 Abdu sekke ج.ع
- 2 Mangool saak mg
- 3 Omar jay ~~ج~~
- 4 Asan mbag ج.ع
- 5 Alaji jum ~~ج~~
- 6 Maam Top ✕
- 7 MDSaa géy ✕
- 8 Omar mbag ج
- 9 daam mbag ✕
- 10 Babakan mbag ف
- 11 faatu mbag F
- 12 GUSU saak X
- 13 Smaah jay ✕
- 14 Uli Booy +
- 15 Maamgune jay ✕
- 16 Abdu mbag ✕
- 17 Agda jay ~~ج~~
- 18 Ica Booy e
- 19 BiVaah Géy B
- 20 papa Géy O
- 21 moortola mbag ✕
- 22 Seni mbag ✕

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un but – Une Foi

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL



Projet Fonds de Développement social

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE VILLAGEOISE
POUR LA CLOTURE DU MP DE... *Niono Thiabane* ...

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERAL DE CLOTURE

REGION DE Dahomey DEPARTEMENT DE Douffane

COMMUNAUTE RURALE DE Suly Escula

VILLAGE DE Nioko Thiakene

TITRE DU MICRO PROJET : Adduction d'eau et installation de

bonnes fontaines
NOM DU DEMANDEUR : G.I.E Nioko Thiakene

ADRESSE ET N° COMPTE BANCAIRES : 3204 Credit mutuel
de Koungheul

NOM DU PRESIDENT : Baba Khady Sall TELEPHONE :

BENEFICIAIRES :
- Hommes : 153
- Femmes : 142
- Jeunes :

NATURE DU MICRO PROJET :

SECTEUR DU MICRO PROJET :

DUREE DU MICRO PROJET :

DATE DE DEMARRAGE MP :

DATE D'ACHEVEMENT MP :

FINANCEMENT	MONTANT	POURCENTAGE
FINANCEMENT AFDS	<u>15 303 901</u>	<u>93,43%</u>
PARTICIPATION BENEFICIAIRES	<u>1.079 965</u>	<u>6,57%</u>
COUT TOTAL	<u>16 423.865</u>	<u>100%</u>
RELIQUAT	<u>644 588</u>	

DATE DE CLOTURE : 31/12/05

N° ENREGISTREMENT MP : KKKA/IE.0226/04

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE VILLAGEOISE

N° Accord de Financement :

Nature du Micro - Projet : Adduction d'eau et installation

Nom de l'OCB : GIE de Nioro Thiakene

Village de : Nioro Thiakene

Communauté rurale de : Saly Escabe

Département de : Kaffrine

Région de : Kaolack

Nom du président : Baba Khady Sall

Liste des présent (VOIR ANNEXE°)

-
-
-
-
-
-
-
-

Ce jour Samedi 31/12/05 à 15 heures, l'assemblée villageoise pour la clôture du Micro - Projet de adduction d'eau de Nioro Thiakene - s'est réunie à

.....
.....
.....
.....

	Points de contrôle	Observations
1	L'infrastructure est réceptionnée	
1.1	L'infrastructure a été construite et la réception provisoire prononcée	oui
1.2	Toutes réserves relevées lors de la réception provisoire ont été levées	oui
2	Les indicateurs de performance sont atteints	
2.1	Indicateur 1 <i>Adduction résolue</i>	oui
2.2	Indicateur 2	oui
2.3	Indicateur 3	
2.n	Indicateur n	oui
3	Les formations techniques et spécifiques ont été effectuées	
3.1	Organisation à la dynamique communautaire	oui
3.2	Passation des marchés	oui
3.3	Planification participative du micro projet	oui
3.4	Gestion financière des micro projets	oui
3.5	Formation technique spécifique 1	oui
3.6	Formation technique spécifique 2	oui
3.7	Formation technique spécifique 3	oui
	IEC sur VIH/SIDA, hygiène et propreté, etc.	oui
4	Le système de pérennisation décliné est mis en œuvre	
4.1	L'opérateur a effectué ses 4 visites de suivi	oui
4.2	Le taux d'utilisation de l'infrastructure est satisfaisant	oui
4.3	L'état physique de l'infrastructure est satisfaisant	oui
4.4	Les communautés participent à l'entretien et à la maintenance	oui
5	Les organes chargés de la gestion du micro projet sont mis en place et fonctionnels	
5.1	L'organe chargé de la gestion du micro projet est en place et fonctionnel	oui
5.2	L'organe de supervision des actions de la structure de gestion existe	oui
5.3	Un représentant des élus est membre de ce dernier organe	
5.4	Un représentant des SDA en charge de ce micro projet est membre de ce dernier organe	
6	La situation financière	
6.1	Mis à part la retenue de garantie de l'entrepreneur, toutes les dépenses prévues ont été exécutées.	oui
6.2	La situation financière a été contrôlée et approuvée par l'AFDS.	oui
6.3	Le reliquat de la retenue de garantie de	

	l'entrepreneur est enregistré dans un sous compte.	oui
7	L'auto-évaluation	
7.1	Les aspects suivants ont été pris en compte dans l'auto évaluation	oui
7.1.1	L'Information, la préparation, et la formulation du micro projet ;	oui
7.1.2	L'organisation financière et la tenue du compte bancaire ;	oui
7.1.3	La passation des marchés	oui
7.1.4	Le Suivi / Supervision ;	oui
7.1.5	L'achèvement des infrastructures et équipements ;	oui
7.1.6	L'appréciation des organes de gestion du micro projet ;	oui
7.1.7	La durabilité, l'entretien, et la maintenance des infrastructures et équipements ;	oui
7.1.8	La gestion environnementale ;	oui
7.1.9	L'organisation interne et les effets sociaux ;	oui
7.10	Le renforcement des capacités des OCB et des Groupes Vulnérables ;	oui
7.1.11	Le niveau de participation des Groupes Vulnérables ;	oui
7.1.12	L'atteinte des objectifs du Micro projet / Achèvement du micro projet.	oui
7.2	Un rapport portant sur cette auto évaluation a été produit	oui
8	L'inventaire physique	
8.1	La liste des biens acquis est disponible, à jour et est signée par le président de l'OCB et un représentant de l'AFDS.	

Le coordonnateur de l'ARFS

Le président du CGMP



Et après avoir fait le point sur la situation financière du Micro – Projet qui s'établit comme suit :

Montant subvention à la somme de #15343.901. # FGA.....

Montant décaissé :

Reste à virer :

Arrête le reliquat de la subvention à la somme de #6445.88. # FGA.....

Etablit par conséquent le plan d'action d'utilisation du reliquat de financement comme suit :

	Actions ciblées	Montant prévu	Période d'exécution	Responsable	Observations
1.	Abreuvoir				
2	Potence.				

Déclare le Micro – Projet de adduction d'eau et installation de bornes fontaine
du village de Nioko Thiakène..... définitivement clôturé.

ONT SIGNE LE PRESENT PROCES VERBAL (en trois exemplaires)

Le Président du CGMP



Le trésorier du CGMP

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized initial or set of letters.

Le Chef de village

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized initial or set of letters.

L'OADC

L'ARES

Le service déconcentré de l'administration concerné

Le Président de la Communauté Rurale

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERAL DE CLOTURE

